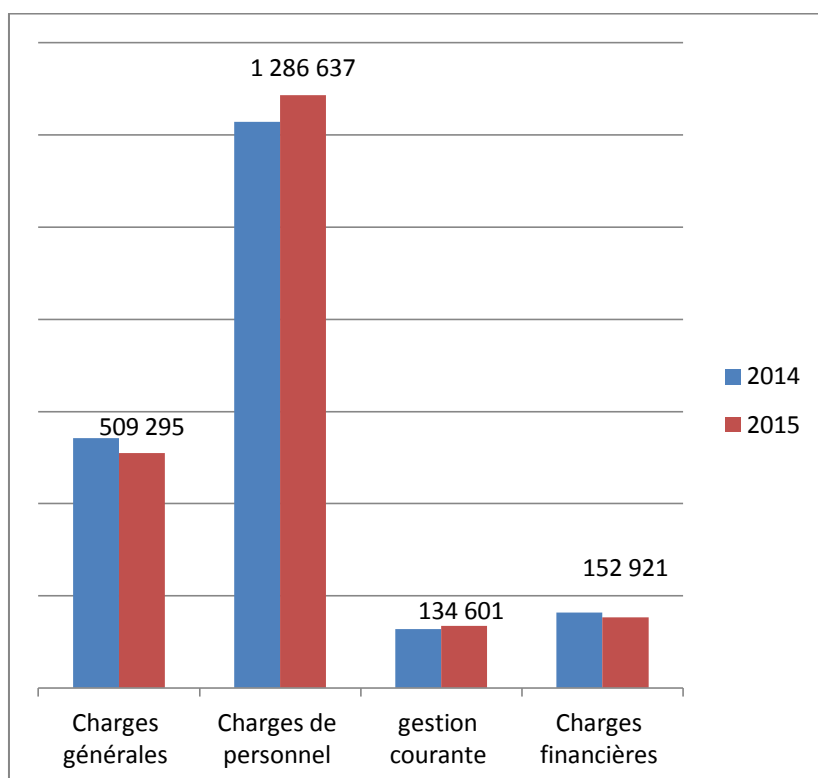


## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

En fonctionnement nos dépenses réelles 2015 sont de 2 087 659.83€ (+ 1.25%) pour 2 362 739.16 de recettes (+ 2.72%).



D'un montant de 509 294.8 € nos **charges générales** sont en baisse de 32466€ (-5.9%). Si le suivi attentif du budget reste d'actualité pas de réelles économies toutefois en 2015 mais un cumul de quelques éléments favorables. Un second hiver peu rigoureux nous permet de maintenir nos consommations de gaz même si notre facture EDF augmente (+4.4k€) et de diminuer la dégradation de notre réseau routier (-11.3k€) et contrairement à 2014 il n'y a pas eu d'enfouissement de réseau en 2015 (-16.7k€). Après Les réparations importantes effectuées en 2014 sur notre matériel roulant (21k€) la facture de 2015 est revenue dans les normes (7.2k€). Enfin le cout nos contrat d'assurances renégociés en 2014 baisse (-5.2k€) ainsi que nos frais de maintenance (-4.9k€)

**Nos charges de personnel**, 1 286 636.86 € en 2015 (+4.7 %), restent de loin le poste de dépenses le plus important de la commune et correspondent, comme chaque année, à l'évolution des carrières, à l'attribution de points d'indice et à l'augmentation des charges salariales mais aussi à la mise en place des rythmes scolaires. La commune d'Essert c'est 50 personnes dont 29 titulaires avec des horaires allant de 4h à 35h.

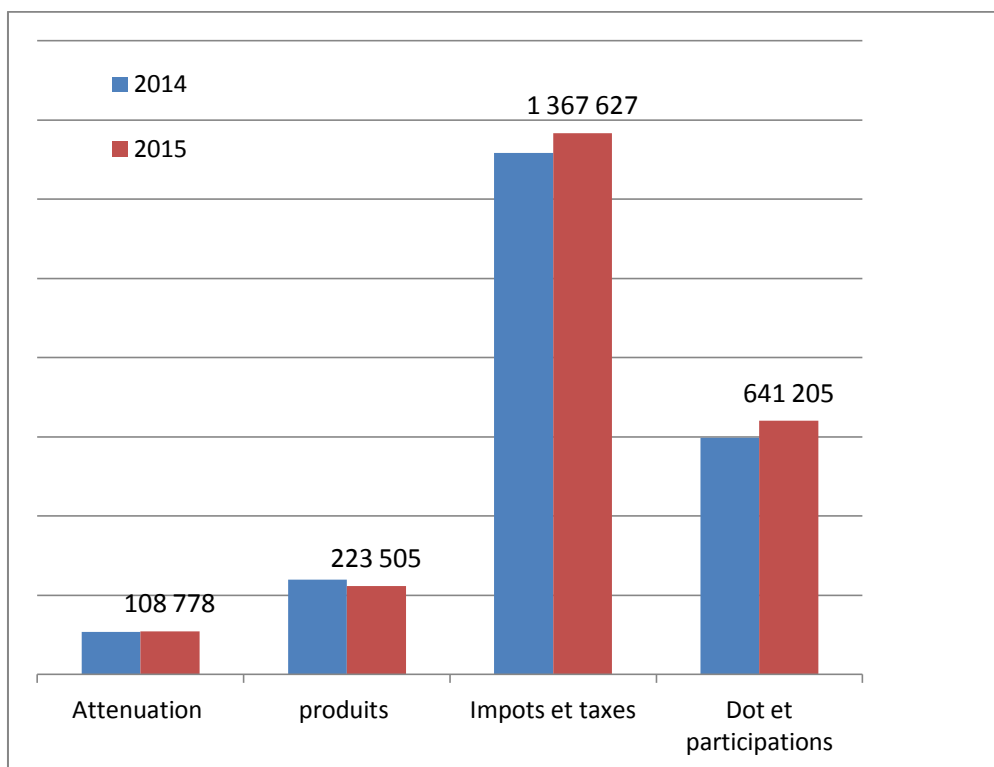
Nos **charges de gestion courante**, 134 601.23€, augmentent de 5.25% avec les indemnités des élus suite aux élections et à la nouvelle organisation municipale (+4.2k€), le CCAS (+2k€) et les subventions aux associations (+4.3k€). Baisse des dépenses liées aux dérogations scolaires (-4.5k€)

Nos **charges financières**, 152 920.51€, représentant les intérêts de la dette, baissent de 6.36%. Si cette baisse reflète le désendettement de la commune, la dette reste néanmoins importante pour

notre collectivité (3.6M€ au 1 janvier 2015 soit 1103€ par hab.) et supérieure à la moyenne des communes de même strate

A ces quatre grands chapitres s'ajoutent des **charges exceptionnelles** pour 4 206.43€ dont 2 706.43 d'annulation de factures et 1 500€ versés au CDHE suite à l'annulation en appel du PLU par la cour d'appel de Nancy, ainsi que les **amortissements** pour 103 696.62€ portant les dépenses totales de fonctionnement à 2 191 356.45€

Nos Recettes réelles pour 2 362 739.16€



Les **atténuations de charge** (remboursement maladie et contrats de travail aidés) sont du même niveau que 2014.

Les **produits des services ne** baissent que de 6.91% (- 16.5k€) malgré une chute de 30k€ sur la vente de bois. Les recettes liées aux services à l'enfance (multi-accueil) 51.5k€ et à la jeunesse (centre de loisirs) 141k€ en représentent 86%

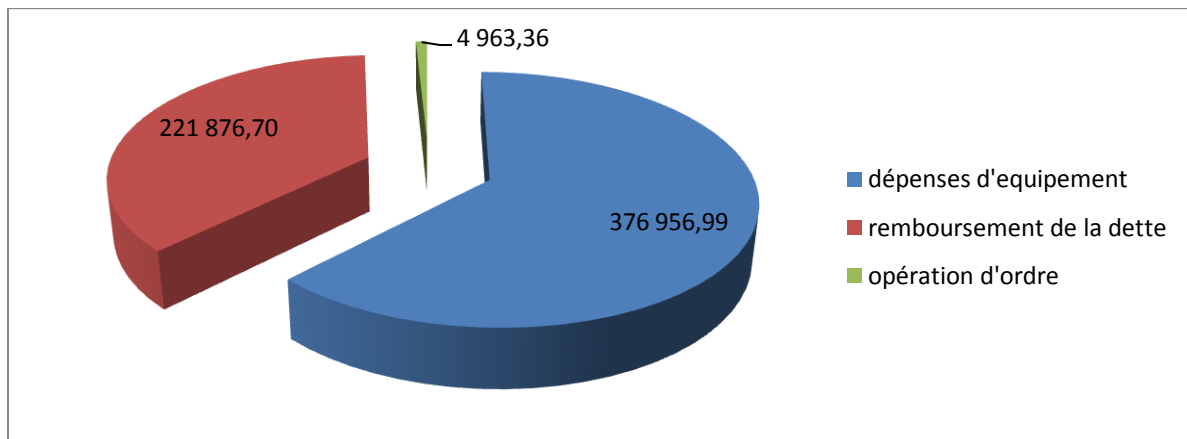
Les **impôts et taxes**, à taux identiques, sont en hausse de 50k€ grâce aux recettes fiscales locales (+53.6k€) générées par la revalorisation des bases et les nouveaux programmes immobiliers réalisés. Baisse de 5.1k€ des droits de mutation (taxe sur les ventes immobilières).

Malgré la baisse imposée de la DGF (- 47k€) les **dotations et participations** sont en hausse de 7.24% (+43k€) grâce à une augmentation de la participation CAF (+ 22k€), ainsi que la dotation forfaitaire pour la mise en place des rythmes scolaires (16.7k€) mais surtout à l'attribution de 49k€ supplémentaire du Fond départemental de la taxe professionnelle

S'ajoute à ces 4 grands chapitres les **produits de gestion courante** (loyer des biens communaux) pour 13 944.1 € ainsi que des **produits exceptionnels** pour 7679€ (remboursements de sinistre pour 2.1k€ et vente d'une parcelle pour 5.4k€)

## Les Investissements 2015

Nos **dépenses totales** sont de 603 797.05€. 36.7% de cette somme est absorbé par le remboursement de la dette et le reste à de l'investissement réel



Avec 241 751€ la **VOIRIE** représente 64% de nos investissements avec principalement l'aménagement de la RD19/Château, Vinez, Commandos pour 135 000€, le cimetière 39 500€, le parking du fort 20 500€, 10 000€ pour la réfection du plateau ralentisseur de la rue des écoles ainsi que 10 000€ consacrés à la mise aux normes de l'éclairage public

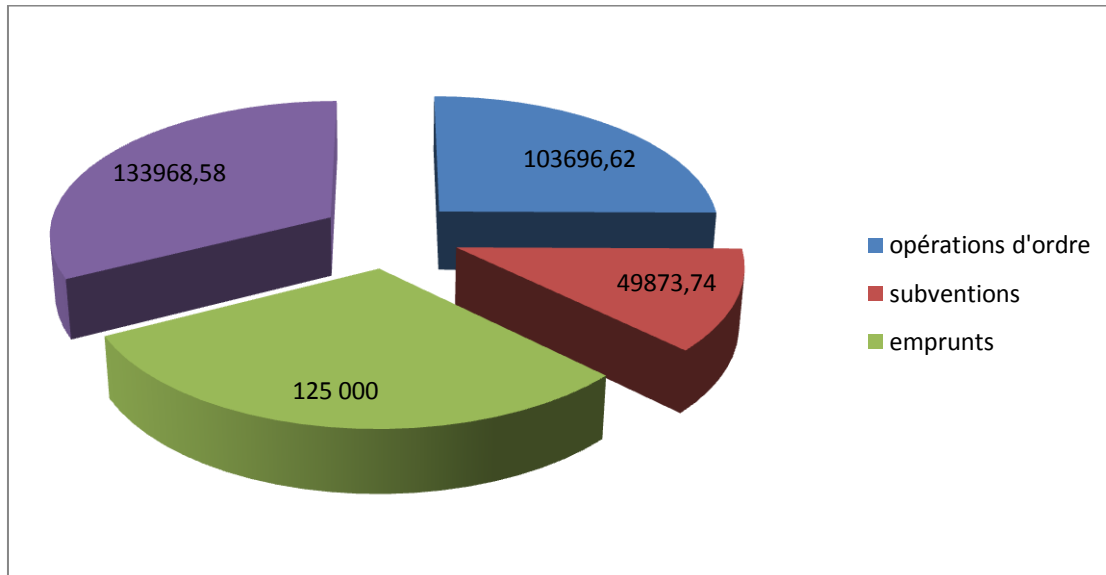
En **URBANISME** 6 900€ payés au titre des premières dépenses pour la reprise du PLU

La Commune a investi 80 551€ dans les **BATIMENTS** dont 71 600€ pour la réalisation de la nouvelle salle de classe à Cousteau et 3 600 € pour l'entretien de la forêt communale

Enfin 46 415€ concernent les **EQUIPEMENTS** dont les écoles (11k€), la médiathèque (7.8k€), les services techniques (7.7k€), le site internet (7.8k€) et l'informatique (5k€)

## Nos recettes totales d'investissement enfin pour 412 538.94€

Nos recettes réelles d'investissement ( 308 842€) sont pour 43.4% d'origine communales, 40.5% d'emprunts et 16.1% de subventions



Nous avons perçu 81.4k€ de remboursement de TVA sur les investissements 2013 et 46k€ de taxe d'aménagement (nouvelles constructions).

Nos subventions proviennent surtout de l'Etat 16k€ ( DETR et amendes de police) et du département (26k€), le solde de la CAB ,de la CAF et du SIAGEP .

La commune a souscrit deux prêts pour un montant global de 125 000€. Le premier de 15k€ pour le financement du véhicule 4/4 des services techniques (report 2014) et le second de 110k€ pour la réalisation des investissements 2015.

En prenant en compte le résultat 204 et les reports (investissements 2015 en cours de réalisation mais dont l'achèvement est prévu en 2016 ) et en assurant l'équilibre du budget le Compte administratif 2015 présente donc un résultat cumulé de 3 459 304.28€ de recettes pour 2 857 786.31€ de dépenses soit **un résultat net de 601 517.97€**, somme reporté en fonctionnement au BP 2016